

## ■ EN BREF

### LES CLAYES-SOUS-BOIS Une consultation sur la vitesse disponible jusqu'au 15 juin

La ville des Clayes envisage deux scénarios différents pour harmoniser la vitesse dans ses rues. Pour connaître l'avis de la population, elle a lancé un questionnaire, en ligne jusqu'au 15 juin.



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SQY

Aux Clayes-sous-Bois, bientôt 30 km/h partout dans la ville ? C'est déjà le cas dans d'autres communes de SQY, comme à Villepreux ou à Coignières (en photo).

À l'instar d'autres communes de SQY comme Villepreux ou Coignières, dans lesquelles la vitesse est limitée à 30 km/h, la municipalité des Clayes-sous-Bois souhaite également harmoniser la vitesse dans ses rues, pour « améliorer la sécurité routière et faire respecter la réglementation de la vitesse de circulation en ville », explique-t-elle sur son site internet. Pour connaître

l'avis des habitants sur ce sujet, la commune a lancé une grande consultation à destination de tous sur l'harmonisation de la vitesse.

« Cette démarche, menée de concert avec l'ensemble de la population habitant et travaillant sur la commune, nous permettra d'arrêter une analyse et une décision pour une mise en application d'ici la fin de l'année », mentionne la Ville.

Ainsi, deux scénarios sont envisagés. Le premier propose d'homogénéiser toutes les zones en les passant à 30 km/h (sauf sur la route départementale 11 – avenue Henri Barbusse) qui resterait, elle, à 50 km/h. Quant au second scénario, il suggère d'harmoniser les zones 50 et 30 km/h à 30 km/h (excepté, là-encore, la RD 11) et conserver la réglementation déjà en vigueur des zones 20km/h aux abords des écoles.

#### Disponible jusqu'au 15 juin

Pour pouvoir exprimer son avis, il suffit de répondre, avant le 15 juin, à un questionnaire accessible directement depuis le site internet [les-clayessousbois.fr](http://les-clayessousbois.fr). La décision finale « sera communiquée par mail, ainsi que sur l'ensemble de nos supports de communication (magazine, site internet et réseaux sociaux) », précise la municipalité. ■

COÏGNIÈRES

## La Ville va rénover le parc de la Préverderie

Une concertation est en cours jusqu'au 4 juin pour sonder les habitants sur les aménagements souhaités en vue de donner un coup de jeune à ce parc situé au cœur de Coïgnières.

► ALEXIS CIMOLINO

C'est un parc de 9 147 m<sup>2</sup> situé entre l'avenue de Maupeou et la rue de la Préverderie, en face de la résidence des Acacias, à Coïgnières. Le parc de la Préverderie fait actuellement l'objet d'une concertation. La Ville a décidé de consulter ses habitants en vue d'une rénovation du site, l'objectif étant de « savoir exactement ce que souhaite la population par rapport à cet espace, car on envisage évidemment des gens qui nous retiennent une amélioration, de changer les jeux... », avait expliqué le maire DVC de Coïgnières, Didier Fisches, lors d'un point presse le 15 mai dernier. « C'est pour ça qu'aujourd'hui on est dans cette démarche là, poussé-là. Donc l'objectif est de se tourner vers la population pour savoir ce qu'elle souhaite réellement. Donc on a fait un questionnaire qui reprend un certain nombre d'éléments pour recenser les attentes de la population. »

L'idée fait état d'un espace « qui a un peu vieilli, les jeux ont vieilli, il y a une zone partie du parc qui n'est pas vraiment bien aménagée » et envisage ainsi « un réaménagement de cet



Les travaux de réaménagement du parc doivent être réalisés en 2 phases. La 1<sup>re</sup> devrait être réalisée en 2026, la 2<sup>e</sup> en 2027.

espace, qui est quand même au cœur de la ville, et qu'on souhaite valoriser et conserver en espace agréable, convivial, et lieu plus vert encore qu'il ne l'est à l'heure actuelle ». « Donc l'idée, c'est aussi d'y mettre un peu plus de végétation, surtout dans la partie centralisée, et qui nous sert d'ailleurs pour certains événements, comme la Fête de la musique ou la chasse aux œufs, ajoute-t-il. Mais là, ça manque un peu de verdure, ça ne fait pas forcément plaisir à voir. »

« Les jeux ont été installés au début des années 2000, donc ça fait plus

de 20 ans qu'ils y sont, selon Didier Fisches. Il n'y a pas de jeux inclusifs (par exemple), donc l'idée est d'y mettre aussi quelques jeux inclusifs, aujourd'hui ça s'impose. Alors, les jeux sont entretenus, de toute façon c'est une obligation, mais les couleurs ont pâli, il y a 2 ou 3 petits trous à ressort, une petite cabane avec un petit toboggan, on peut faire mieux. »

Le réaménagement du parc de la Préverderie va se faire en 2 phases, pour raisons budgétaires (afin d'optimiser le subventionne-

ment du projet). « La 1<sup>re</sup> opération va consister à remplacer l'ensemble des jeux, de commencer un aménagement de l'espace, précise le maire. La 2<sup>e</sup> opération va consister à finir ces aménagements, notamment sous la partie centralisée, que l'on va décentraliser, et on va y amener, par exemple, un terrain de boules, quelques éléments supplémentaires, qui peuvent permettre un peu de convivialité aussi, un espace qui pourrait être consacré à des scènes, où l'on pourrait avoir un lieu pour y faire quelques spectacles, peut-être plus la fête de la musique. On peut aussi être envisager ailleurs. » Le coût des travaux devait se situer autour des 600 000 euros (230 000 à 250 000 pour la phase 1, et près de 400 000 pour la phase 2) et sera inscrit au budget 2026.

**Une réunion publique sur le projet le 10 septembre**

Une Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) a été confiée à l'entreprise paysagiste La Fabrique du paysage. « Ils ont commencé à donner quelques idées, mais pour l'instant, on n'a pas encore de vrai croquis, on va le faire avec la population, je pense que c'est temporaire, indique Didier Fisches. Et puis, ça va être un lieu qui s'y prête, car c'est un lieu qui est fréquenté, qui est utilisé en ville, donc c'est bien que les gens qui y vont aient leur mot à dire sur

l'aménagement de ce lieu, car il y a une partie qui reste plutôt agréable, mais j'en vois voir s'il faut, à la demande, peut-être la faire évoluer, cette partie, plus que ce qu'elle est aujourd'hui. De toute façon, il faudra changer tous les jeux, c'est une demande même. »

La 1<sup>re</sup> phase de travaux sera réalisée durant l'année 2026, « après les élections », précise le maire. La 2<sup>e</sup> phase le sera « probablement dans l'année 2027 ». Indique-t-il. « D'ici 2 ans à 2 ans et demi à peu près, je pense que le parc aura été réalisé, annonce l'élu. Entre temps, il y aura quand même les jeux pour enfants de l'aire bébé (l'aire bébé intergénérationnelle prévue d'ici septembre prochain à la place du terrain de football en stabilisé, l'hectare dossier du 6 mai, Ndlr) même si ce sera des jeux plutôt pour les 10-11 ans, plutôt que les 2 à 6 ans. Mais il y aura quand même cet espace qui aura ouvert. Il y aura aussi aux Acacias (un espace ludique est également prévu aux Acacias, Ndlr), donc on aura également un peu plus de lieux où les enfants peuvent jouer en ville que ce qu'il y a à l'heure actuelle. »

En attendant, les habitants peuvent répondre au sondage sur le projet, disponible jusqu'au 4 juin sur coïgnieres.fr, et assister à la réunion publique prévue le 10 septembre à 19 h à la maison de Voteimage. ■

■ EN BREF

### LES CLAYES-SOUS-BOIS Une consultation sur la vitesse disponible jusqu'au 15 juin

La ville des Clayes envisage deux scénarios différents pour harmoniser la vitesse dans ses rues. Pour connaître l'avis de la population, elle a lancé un questionnaire, en ligne jusqu'au 15 juin.



Aux Clayes-sous-Bois, bientôt 30 km/h partout dans la ville ? C'est déjà le cas dans d'autres communes de SQY, comme à Villepreux ou à Coïgnières (en photo).

À l'instar d'autres communes de SQY comme Villepreux ou Coïgnières, dans lesquelles la vitesse est limitée à 30 km/h, la municipalité des Clayes-sous-Bois souhaite également harmoniser la vitesse dans ses rues, pour « améliorer la sécurité routière et faire respecter la réglementation de la vitesse de circulation en ville », explique-t-elle sur son site internet. Pour connaître

l'avis des habitants sur ce sujet, la commune a lancé une grande consultation à destination de tous sur l'harmonisation de la vitesse.

« Cette démarche, menée de concert avec l'ensemble de la population habitante et conseillers sur la commune, nous permettra d'arriver une analyse et une décision pour une mise en application d'ici la fin de l'année », mentionne la Ville.

Ainsi, deux scénarios sont envisagés. Le premier propose d'homogénéiser toutes les zones en les passant à 30 km/h (sauf sur la route départementale 11 - avenue Henri Barbusse) qui resterait, elle, à 50 km/h. Quant au second scénario, il suggère d'harmoniser les zones 50 et 30 km/h à 30 km/h (excepté là-encore, la RD 11) et conserve la réglementation déjà en vigueur des zones 20 km/h aux abords des écoles.

Disponible jusqu'au 15 juin

Pour pouvoir exprimer son avis, il suffit de répondre, avant le 15 juin, à un questionnaire accessible directement depuis le site internet les-clayessousbois.fr. La décision finale « sera communiquée par mail, ainsi que sur l'ensemble de nos supports de communication (magazine, stationnaires et réseaux sociaux) », précise la municipalité. ■

■ EN BREF

### UVSQ : un concours pour permettre aux étudiants de partager leur expérience à l'étranger

L'UVSQ invite ses étudiants, en échange durant l'année universitaire, à partager jusqu'au 31 mai leur expérience à l'étranger à travers un concours.

Étudiants de l'UVSQ en échange à l'étranger durant l'année 2024-2025, cette opération est faite pour vous. L'université a lancé Raconte ta mobilité, un concours permettant à ces étudiants de partager leur expérience à l'étranger.

« Étudiants en échange en 2024-2025, partagez une photo ou une vidéo sur Instagram en taguant @uvsq\_universite et #UVSQRaconteTaMobilité pour participer, détaille l'UVSQ sur sa page Facebook. Si votre compte est privé, envoyez nous une capture d'écran en DM ! » Les éléments envoyés doivent permettre de « documenter la vie sur un campus à l'étranger », ajoute l'université dans une vidéo.

Plusieurs lots sont à remporter, comme une carte cadeau FNAC de 200 euros, un casque sans fil JBL,



« Étudiants en échange en 2024-2025, partagez une photo ou une vidéo sur Instagram en taguant @uvsq\_universite et #UVSQRaconteTaMobilité pour participer », détaille l'UVSQ.

d'une valeur de 120 euros, ou encore un sac de voyage Eastpak de 100 euros. Les étudiants intéressés ont jusqu'au 31 mai pour participer. ■